

Rapport du secrétaire général

Assemblée Générale du CALPC

Dimanche 4 février 2018

L'occasion m'est donnée en présentant ce rapport annuel du secrétaire général, acte annuel nécessaire et obligatoire statutairement, de vous dire ma satisfaction de me trouver devant vous et rendre compte de nos actions de secrétariat pour cette première année de la mandature. La vie du Comité n'a pas débuté avec ce mandat, et l'année écoulée s'est résolument inscrite dans la continuité du mandat précédent, notamment pour son secrétariat général. Les dossiers ont été repris avec un souci constant de l'héritage passé.

Je veux donc ici saluer et remercier Patricia Durin pour tout le travail qu'elle a effectué sur le mandat précédant sur ce poste. Patricia est toujours présente au comité directeur, et sa présence nous est précieuse.

Le secrétaire général inscrit également son action au sein d'une organisation, avec tout d'abord le fonctionnement du comité directeur, dans lequel chacune et chacun y tient un rôle essentiel, et au sein du bureau aux côtés du Président et du Trésorier Général, tout cela sous l'impulsion du Président. Le travail d'équipe est donc une réalité, une nécessité, au service du projet du CIALPC.

Enfin, sans eux les élus que nous sommes ne travaillerions pas avec la même sérénité, je veux parler des salariés. Nous avons la chance d'avoir au CIALPC une équipe de femmes et d'hommes compétents, dévoués et toujours soucieux du bon fonctionnement de notre comité. Ce que chacun pouvait entrevoir depuis déjà longtemps, je le mesure encore davantage de l'intérieur au plus proche du cœur du CIALPC. Je n'oublie pas notre CTS, dont l'écoute les conseils et le savoir faire nous sont tout simplement indispensables.

Il m'appartient donc de vous présenter les actes majeurs du fonctionnement du secrétariat du CIALPC depuis la dernière assemblée générale, rappelant au passage en quoi consiste la mission de secrétaire.

Il veille à la bonne marche du fonctionnement du comité.

- Il s'assure de la diffusion de l'information à destination des clubs affiliés, des établissements agréés et des commissions.
 - Il assure l'information et la communication auprès des tiers.
 - Il assure l'expédition des affaires courantes et veille à la stricte application des décisions du Comité Directeur et de son bureau.
 - Il est chargé également de la transcription, sur le registre prévu à cet effet, des procès-verbaux des Comités Directeurs, des bureaux directeurs et des assemblées générales.
 - Il assure la diffusion des procès-verbaux des diverses réunions.
 - Il surveille la correspondance courante.
- Il est assisté éventuellement dans ses fonctions par un secrétaire adjoint.

Quels ont été les faits majeurs de l'année ? :

- Le comité directeur s'est réuni à trois reprises (12 mars, 11 juin et 3 décembre) conformément aux statuts, et a permis de prendre 11 résolutions par vote et de gérer l'ensemble des dossiers et attributions du Comité durant l'année.
- Le comité directeur de fin d'année a permis notamment de faire le bilan des licences du comité de la façon suivante :

Pour la saison, le nombre de licenciés 2017 du CIALPC est de **10 575**, soit une progression par rapport à la saison précédente de 103 licences (+ 0,97 %).

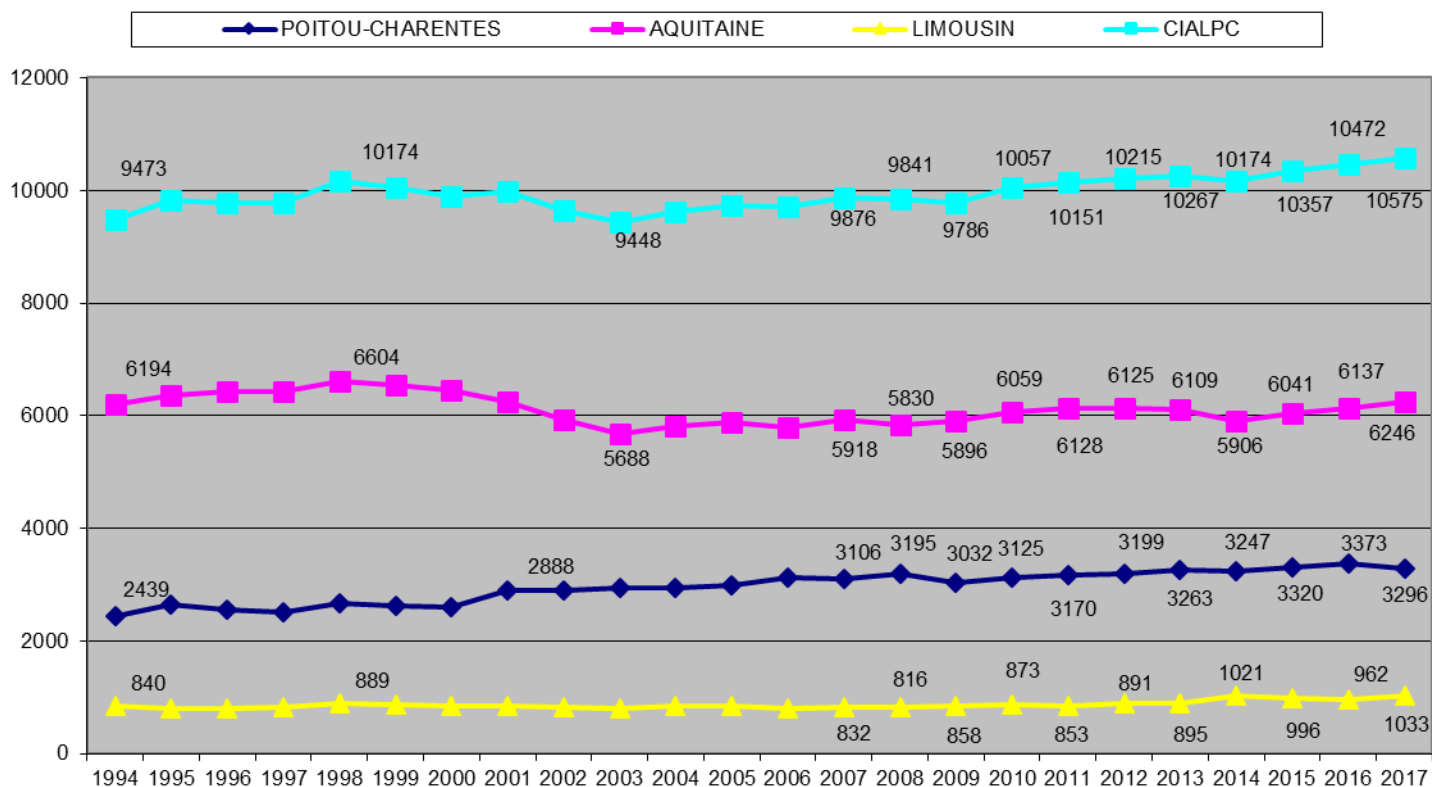
Répartition : 9418 adultes et 1157 jeunes et enfants ; 7256 masculins et 3319 féminines.

Notre Comité regroupe 273 clubs, 10 SCA, 1 UCPA.

Analyse :

- Points de vigilance :
 - Baisse des licences en Poitou Charentes (-77, -2,28%)
 - Baisse des licences jeunes et enfants (-23, -1,95%)
 - Baisse du nombre de structures (-2, -1,07%)
- Points forts :
 - Augmentation du nombre de féminines (+70, +2,15%)
 - Augmentation du nombre global de licenciés (+103, +0,97%)
 - Augmentation constante depuis 2009 (excepté 2014)
 - Effectif 2017 record depuis 1994

ANALYSE LICENCES CIALPC



A l'encontre de toutes les tendances nationales, de notre Fédération ou même d'autres Fédérations, le CIALPC confirme son essor, augmente régulièrement son poids et cela est le résultat certainement d'un travail en profondeur depuis maintenant de nombreuses années et qui se confirme. On pourra regretter de-ci delà quelques points que certains trouveraient insatisfaisants, mais ne boudons pas notre satisfaction de votre un comité en bonne forme et attractif.

- **Projet de développement de la mandature**

Le constat de la bonne santé en licences du comité ne peut se dissocier de la démarche de projet qui existe depuis déjà plusieurs années. Le CIALPC vient de renouveler son projet de développement pour la mandature 2017 2020. Ce travail a été réalisé collectivement, avec échanges et contributions de tous les membres du comité directeur. Cela a permis la rédaction d'un plan d'action articulé autour des 7 axes de développement suivants :

La formation, la promotion du sport pour le plus grand nombre, l'accès au sport de haut niveau, la promotion de la santé citoyenneté et éducation par le sport, le développement durable et la protection du milieu, la communication les partenariats et la valorisation des actions, l'emploi.

Pas moins de 67 actions constituent ce plan, toutes seront évaluées au regard d'indicateurs de suivi. Nous évaluerons en fin de mandature si les objectifs fixés dans notre projet auront été atteint, totalement ou en partie.

Les objectifs 2017 2020 du comité sont :

- Augmenter le nombre de licenciés et améliorer la place des publics faiblement représentés (femmes, seniors, jeunes, handicapés...)
- Améliorer la représentation de l'ensemble des disciplines auprès des partenaires institutionnels privés et médias au niveau régional inter régional et national
- Maintenir le haut niveau de technicité
- Accroître l'image en matière de protection du milieu, d'éducation, de santé et de citoyenneté par le sport

Pour un slogan « **croissance, reconnaissance, qualité, ouverture et durabilité** »

L'intégralité du plan d'action est jointe en annexe de ce rapport.

- **Démarche de projet avec les commissions et les Codep**

La rédaction du projet de développement du CIALPC, et le plan d'action prévu dans les différents domaines cités ci dessus, validés en comité directeur, doivent ensuite être pris en compte par les différentes forces vives du CIALPC, les référents thématiques du Codir et les commissions.

Chacune des commissions a donc été sollicitée en 2017 pour inscrire sa propre action en référence au projet du CIALPC et ses objectifs. L'octroi des moyens nécessaires aux commissions pour fonctionner sur l'année a pu ainsi être discuté, débattu, permettant ainsi l'attribution des budgets de fonctionnement pour la saison sportive. Cet exercice sera repris chaque année. En 2017 pour le bilan 2016 2017 et le prévisionnel 2017 2018, les rencontres se sont tenues pour la majorité des commissions le samedi 7 octobre à la maison des sports d'aquitaine (pour la commission PSP le Président s'est déplacé rencontrer sur place la nouvelle équipe).

- Dossiers de financement CNDS et CR

Ces deux dossiers majeurs pour le financement des actions du CIALPC et de ses commissions, ont été défendus auprès de nos deux partenaires institutionnels, Conseil Régional Nouvelle Aquitaine et DRDJSCS pour le CNDS. Le dossier Conseil Régional déposé courant décembre 2016 a été renouvelé en décembre 2017.

Le dossier CNDS est lui déposé courant mars de l'année 2017.

Ils apportent les moyens au CIALPC conformément à son plan de développement mais aussi aux priorités de ces partenaires, en aidant la mise en œuvre des actions du codir et des commissions.

Les actions soutenues par le Conseil Régional pour la saison 2016 2017 ont été :

Soutien à l'action fédérale, formation des cadres, acquisition de matériels sportifs et développement milieux sensibles « jeunes ».

Les actions présentées pour la saison 2017 2018 sont :

Développement des activités de la FFESSM sur le territoire Nouvelle Aquitaine, formation des cadres structuration et diversification des filières de formation, actions innovantes sport handicap, action innovante 100% filles, et projet d'activités subaquatiques au lycée Baudre d'Agen.

Les actions soutenues par le CNDS en 2017 ont été :

Formation des bénévoles, développement du sport pour le plus grand nombre et réduction des inégalités d'accès à la pratique, développement du sport santé bien être, valorisation des actions du CIALPC sensibilisation grand public, structuration et fonctionnement d'une équipe technique régionale, et emploi.

Le dossier CNDS 2018 est en cours de constitution.

- Modification des statuts, RI et création d'un RF

Comme cela vous a été présenté en AG extra ordinaire et par notre Président, un important travail de relecture, modification et adoption des trois documents qui encadrent la vie associative du CIALPC, a été réalisé entre le codir, les membres du bureau et la commission nationale juridique fin 2017. Remerciements ici à Tony Merle pour le travail initial, ses indications, sa disponibilité et son écoute bienveillante, qui nous ont permis d'aboutir dans les délais souhaités à la présentation de documents aboutis.

- Préparation de l'assemblée générale

Enfin, le dernier dossier majeur de l'année 2017 aura été la préparation de notre rendez vous associatif annuel, avec la préparation des documents nécessaires à sa tenue, les convocations, procurations, comptes annuels, bilans des commissions...etc etc là encore un travail collectif, associant bénévoles et professionnels du CIALPC.

Je vous remercie de votre attention

Dominique BOUVIER
Secrétaire Général du CIALPC